Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9470182
Centre d'intérêt : 610

Laferrière, Hélène.

Une étape dans le développement du Service des affaires étudiantes du Cégep André-Laurendeau / rédaction et recherches bibliographiques, Hélène Laferrière pour l'équipe du Service des affaires étudiantes. -- [LaSalle] : Le Cégep, 1990.
ii, 45 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. Bibliogr. : f. 43-45.

Vedette(s)-secondaire(s) : Cégep André-Laurendeau. Service des affaires étudiantes

Descripteur(s) : Services aux étudiants * Plan de développement * Besoins de l'étudiant * Formation fondamentale * Rôle * Collégial (Ordre d'enseignement)

Document d'orientation qui vise à déterminer la place du Service des Affaires étudiantes (S.A.E.) au cégep André-Laurendeau. On y retrouve une synthèse de ses actions et de ses possibilités d'action par rapport à l'évolution du collège. On y fait le point sur les besoins de la clientèle, sur les rôles et responsablités du S.A.E. ainsi que sur les désirs de changements.

Type de document :

Une étape dans le développement du Service des Affaires Étudiantes du Cégep André-Laurendeau

C.E.G.E.P. ANDRÉ-LAURENDEAU
04 AVR. 1990
Direction des services pédagogiques

Rédaction et recherches bibliographiques:
Hélène Laferrière, psychologue au S.A.E.

pour

l'équipe du Service des Affaires Étudiantes

Mars 1990

94-70182

Mot de l'adjointe au d.s.p., responsable du Service des Affaires Étudiantes

Au lecteur,
A la lectrice,

Quel est le rôle et la place du Service des Affaires Étudiantes au cégep André-Laurendeau?

Quelle question, me direz-vous! Pourtant, lors du sondage de 1989 remis à tous les employés du collège portant sur le S.A.E. ses composantes et ses services, à peine 5% des répondants ont répondu de façon assez juste aux questions.

C'est pourquoi, l'équipe du S.A.E du collège André-Laurendeau a vivement souhaité déterminer son orientation, confronter ses actions actuelles à ses actions souhaitées et ainsi se situer et voir clairement la place qu'elle désire prendre dans son collège.

Affirmer nos convictions, faire connaître nos compétences, prendre la place que nous croyons nous être dévolue, ne feront qu'améliorer le service offert à l'étudiant et aux membres de notre communauté collégiale avec laquelle nous désirons intensifier nos actions et augmenter la concertation au profit de l'étudiant qui est le coeur même de notre action à tous!

Voici donc le document d'orientation du S.A.E du collège André-Laurendeau.

Je tiens à remercier tous les membres du S.A.E. qui ont collaboré à cette réflexion, plus particulièrement, madame Hélène Laferrière, psychologue au S.A.E. pour la rédaction et la recherche bibliographique de ce document dont je suis vraiment très fière.

Francine Duquette
Adjointe au directeur des
services pédagogiques
Vie étudiante

Nous nous devons de relever les défis d'une conjoncture générale bien différente de celle où sont nés les cégeps.

Nous devons réfléchir à la place que le S.A.E. veut occuper dans le collège et situer son action dans une perspective liée au contexte actuel.

A cet effet, nous vous convions à lire ces pages.

Elles ont le rôle à la fois délicat et important de rappeler les enjeux auxquels notre pratique quotidienne se mesure.

Elles présentent des éléments de solution pour chacun des secteurs représentés. Reste alors à intégrer ces éléments et à les actualiser.

TABLE DES MATIERES

Page

AVANT-PROPOS i

INTRODUCTION 1

1. LA RAISON D'ETRE DU S.A.E. DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU 3

2. LES PRINCIPES FONDAMENTAUX D'ACTION DU S.A.E 9

3. LES BESOINS DE NOTRE CLIENTELE 12

3.1 Besoins liés à une période d'adaptation 13
3.2 Besoins liés à la poursuite des études 14
3.2.1 Besoins relatifs au secteur Prêts et bourses 14
3.2.2 Besoins relatifs au secteur Placement étudiant 14
3.3 Besoins liés au statut de la personne en formation 15
3.3.1 Besoins relatifs au secteur Orientation et Information scolaire et professionnelle 16
3.3.2 Besoins relatifs au secteur Psychologie 17
3.3.3 Besoins relatifs à plusieurs secteurs 18
3.4 Besoins liés au statut de l'étudiant-travailleur 19
3.5 Besoins liés au statut de finissant 19
3.6 Besoins des jeunes adultes 21
3.6.1 Au plan de la communication 21
3.6.2 Au plan socioaffectif 21
3.6.3 Au plan de la formation 22
3.6.4 Au plan scolaire 22

4. ROLES ET RESPONSABILITÉS DU S.A.E. AU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU 24

4.1 Rôles et responsabilités actuels du S.A.E. 24
4.2 Rôles et responsabilités actuels des secteurs d'intervention.. 27
4.2.1 Secteur Santé 27
4.2.2 Secteur Orientation ISEP 28
4.2.3 Secteur Psychologie 29
4.2.4 Secteur Animation 30
4.2.5 Secteur Placement 32
4.2.6 Secteur Prêts et bourses 33
4.3 Pôles et responsabilités souhaités 34

5. DE LA RÉALITÉ AUX SOUHAITS: RECOMMANDATION 37

CONCLUSION 40

ANNEXE 1: Membres de l'équipe du S.A.E. 42

BIBLIOGRAPHIE 43

AVANT-PROPOS

Quelques mots pour exposer la partance et le parcours du travail d'équipe qui aboutit en fin de piste à ce document.

Au départ, certaines constatations retenaient fréquemment notre attention, suscitaient le besoin de réfléchir et de mettre notre action en perspective. Il s'agissait, d'une part, de réalités psycho-sociologiques de plus en plus manifestes chez notre clientèle étudiante, nous interpellant constamment, chacun dans son secteur d'intervention. Conjointement à cela, dans le réseau collégial, des questions relevant des Affaires étudiantes ou touchant le champ des Affaires étudiantes sont mises en relief, font l'objet de projets, d'études ou même d'actions concrètes et suscitent notre intérêt et notre enthousiasme. Pensons par exemple aux dossiers du passage secondaire-collégial, de l'accueil et de l'intégration, de la réussite scolaire, de la rétention de la clientèle, de la formation à assurer, de l'aide affective et vocationnelle aux clientèles-cibles...

D'autre part, nous considérions notre intention de participer à l'avancement de ces dossiers collectifs et donc de chercher les conditions d'action efficace relativement à notre propre contexte institutionnel. Nous considérions aussi notre désir d'être de plus en plus adéquat auprès des étudiants en vue de leur assurer un bon cheminement collégial.

Dans ces pages, pour ne pas alourdir le texte, le masculin inclut le féminin. Par ailleurs, il faut entendre le mot "étudiant" au sens large du terme, ce mot pouvant désigner soit un individu, soit un groupe.

De plus, il est depuis longtemps dans l'intention de l'adjointe au directeur des services pédagogiques, madame Francine Duquette, de faire une synthèse de nos actions et de nos possibilités d'action en relation avec l'évolution de notre institution et envers la place qu'elle prétend que le S.A.E. doit occuper dans le collège.

Bref, nous ressentions le besoin de mettre notre action dans le milieu en perspective.

Ce retour sur nous-mêmes et ce travail de projection s'est fait en groupe. Certaines lectures ont pu nourrir et orienter notre discussion. Nous avons aussi planifié nos discussions et prévu des moments de réflexion préalables aux échanges.

Les échanges ont été satisfaisants et nous voulions leur donner un support écrit qui puisse être utilisé et être le témoin de cette étape de vie de service. La conception et la rédaction de ce document ainsi que la recherche bibliographique appuyant ou permettant de mieux articuler nos échanges verbaux ont été réalisées par Hélène Laferrière, psychologue au Service des Affaires étudiantes. Nous offrons nos remerciements à Manon Desroches pour l'excellent travail de traitement de texte.

Finalement, ce document est un outil d'information et de sensibilisation sur le vécu de l'étudiant (chapitre 3) sur la volonté d'action et l'action du S.A.E. au cégep (chapitre 1,2,4) et sur nos désirs de changements (chapitre 4 et 5). A la lecture de ce document on comprendra mieux ce qui motive les interventions des membres du Service, les étudiants eux-mêmes et on connaîtra mieux tous les services réunis sous l'appellation S.A.E.. Cette lecture peut permettre à tout autre membre du personnel du cégep de réaliser que le S.A.E. surpasse le mythe du centre d'activités de divertissement et d'amusement, en pénétrant toute son action de la mission éducative du collège.

INTRODUCTION

Pour nous, la question se posait comme suit: Quelle est actuellement notre action et que devrait-elle être pour que nous puissions atteindre notre finalité? Pour que nous ressentions efficacité et satisfaction dans nos interventions quotidiennes en fonction de nos objectifs de service?

Il nous devenait essentiel de retourner au point de départ et de revoir notre source motivationnelle, notre raison d'être.

En énonçant notre raison d'être, nous ne pourrions faire autrement que de nous approprier à notre façon certaines visées retenues dans la notion de "formation fondamentale". C'est ce cheminement à la recherche de nos allégeances qui est retracé dans le premier chapitre.

Un second chapitre expose, en regard de ce que l'on entend par "développement intégral de l'étudiant" et "formation fondamentale", nos principes fondamentaux d'action.

Comme ces principes le traduisent fort bien, c'est l'étudiant qui légitime notre action. Nous nous devons alors, pour rendre notre action compréhensible et lui donner une direction réaliste, faire une lecture des besoins des étudiants. Reconnaître les besoins pour y répondre et ainsi mieux oeuvrer au développement intégral de nos étudiants est une étape de travail régulièrement réalisée au service. Le troisième chapitre est le reflet de ce travail et nous permet de bien introduire le quatrième chapitre portant sur nos rôles et responsabilités face à notre clientèle d'étudiants.

Il sera question des rôles et des responsabilités actuellement assumés et souhaités. En effet, notre recul nous permet de constater l'écart entre nos principes fondamentaux d'action et notre réalité d'action. Des rôles et responsabilités importants à exercer pour réellement oeuvrer au développement intégral de l'étudiant ne sont pas tenus.

Comment faire en sorte que ces rôles et responsabilités puissent trouver un terrain d'opération? C'est ce que nous proposons en dernière partie sous forme de recommandation. Il y est aussi question de nos propres mouvements à exécuter pour favoriser les changements désirés.

1. LA RAISON D'ETRE DU S.A.E DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

Les Services des Affaires Étudiantes des cégeps ont constamment inscrit leurs préoccupations et leur action dans le cadre de la mission éducative des collèges (Commission permanente des Affaires étudiantes, 1986). Le S.A.E. du cégep André-Laurendeau ne déroge pas à cette constatation générale reposant sur une vingtaine d'années d'existence des S.A.E. dans le réseau collégial.

Actuellement, le S.A.E. du cégep André-Laurendeau révise son action en puisant et en réinvestissant son adhésion à la conception organique de l'activité éducative. Cette conception organique de l'éducation appelle le développement intégral de la personne et repose sur une conception humaniste de l'homme comme être autodirectionnel (Conseil supérieur de l'éducation, 1970).

En énonçant sa finalité comme étant le développement intégral de l'étudiant, le S.A.E., à l'instar de l'enseignement et de la pédagogie du réseau collégial, opte pour faire siens les grands buts dictés par la notion de formation fondamentale.

Pour ne pas ajouter aux ambiguïtés que recouvre le concept de formation fondamentale nous nous en tiendrons à la formule la plus utilisée dans le réseau, la définition de l'**Édition commentée du Règlement sur le régime pédagogique du collégial** (1984). Voici les deux axes majeurs de cette définition:

« - la formation fondamentale se définit d'abord par son extension: elle entend contribuer au développement intégral de la personne, dans toutes ses dimensions; à ce titre, elle recourt à des moyens qui peuvent dépasser le champ des activités strictement pédagogiques;

- la formation fondamentale se caractérise surtout par sa profondeur: elle vise à faire acquérir les assises, les concepts et les principes de base des disciplines et des savoir-faire qui figurent au programme de l'étudiant, quelle que soit son orientation » (page 7).

En rapport au premier axe de cette définition, Monsieur Jacques Laliberté nous disait lors de sa conférence au 7e colloque de l'A.Q.P.C. (1988): "On l'a dit et répété: la formation fondamentale c'est l'affaire et la responsabilité de tous, chacun y allant cependant de sa contribution propre" (Actes du colloque, 1989, page 9). Il avait déjà spécifié lors d'une autre conférence (1988), toujours sur ce passage de la définition de la formation fondamentale que

"...l'observation courante de la vie d'un collège nous offre quantité d'exemples où le personnel des services aux étudiants ou des services de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage organise des activités ou des rencontres qui viennent encadrer, soutenir, entraîner, instrumenter les étudiants dans leur cheminement vers une véritable formation fondamentale." (page 30)

L'intention actuelle du S.A.E. est de réfléchir et de déterminer quelle est et quelle pourrait être sa contribution propre, ici, au cégep André-Laurendeau.

*Nous voyons que cette définition de l'**Édition commentée du Règlement sur le régime pédagogique du collégial** (1984) affirme clairement que toutes les instances d'un collège ont un rôle à jouer. Mais afin de mieux éclaircir ce que l'on entend par développement intégral de la personne il est intéressant de noter la définition de formation fondamentale du **Livre Blanc** (1978) et celle du **Conseil supérieur de l'éducation** (rapport annuel 83-84).*

> *"... apprentissages qui favorisent le développement intégral de la personne et qui sont nécessaires à toute activité humaine pleinement assumée." (page 10)*
> *"L'ensemble des apprentissages essentiels (dans le savoir et les connaissances organisées, dans les habiletés et les capacités, dans les attitudes et le champ des valeurs) à un développement personnel continu et à une intégration dynamique dans la société"(page 15)*

C'est donc en adhérant à la conception organique de l'activité éducative et en considérant les visées de la formation fondamentale que le S.A.E. du cégep André-Laurendeau formule ainsi sa raison d'être:

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DES ÉTUDIANTS EN OFFRANT DES SERVICES PERSONNALISÉS ET COLLECTIFS

Plusieurs réalités nous incitent à formuler ainsi notre raison d'être. En premier lieu, l'énoncé de la ***Mission et orientations du cégep André-Laurendeau*** *(1989) auxquelles nous nous devons de participer.*

> *"Nous reconnaissons que la dimension intellectuelle de la formation est prioritaire mais, pour nous, elle s'intègre dans la visée plus globale du développement de la personne dans toutes ses dimensions. Ainsi notre mission éducative s'articule autour de deux buts complémentaires.(page 2)*

But numéro 1: *Nous entendons offrir aux étudiants et aux étudiantes les moyens nécessaires pour accéder à l'Université ou au marché du travail et pour s'adapter aux mutations futures de carrières.*

But numéro 2: *Nous entendons favoriser chez l'étudiant et l'étudiante le développement d'habiletés et de valeurs d'ordre intellectuel, affectif, social, moral, spirituel et physique qui les rendent aptes à exercer un rôle actif dans la société d'aujourd'hui et de demain. (page 3)*

Deuxièmement, revenons à l'opinion maintes fois partagée évoquant le fait que l'actualisation de la formation fondamentale ne peut s'opérer qu'au travers des activités uniquement pédagogiques (Drolet, 1989; Hélène Giguère; Laliberté, 1988, 1989; Lebel, 1989; Morin, 1988; Commission permanente des Affaires étudiantes, 1986). "La relation maître-élève ne saurait satisfaire entièrement les besoins d'apprentissage de l'étudiant" (Commission permante des Affaires étudiantes, 1986, page 20). Le S.A.E. du cégep André-Laurendeau offre des moyens différents et parallèles à ceux de l'enseignement pour l'atteinte de finalités éducatives du régime collégial et constate quotidiennement qu'il oeuvre en ce sens.

> "Certes, le développement de l'étudiant passe d'abord par la relation maître-élève, mais la réalité du cheminement de l'étudiant ne se limite pas à cette relation. Sans être inhérentes à celle-ci, un certain nombre de conditions se posent en préalable ou s'avèrent souvent déterminantes à la réussite de cette relation: satisfaction des besoins essentiels, environnement et conditions favorables à l'exercice individuel et collectif du métier d'étudiant, support au cheminement scolaire, possibilités de développement personnel et social" (Commission permanente des Affaires étudiantes, 1986, page 4).

Troisièmement les caractéristiques de la condition étudiante soit: la dépendance, l'instabilité et la difficulté d'insertion de même que les caractéristiques de plus en plus diversifiées et hétérogènes de la clientèle collégiale: âge, antécédents pédagogiques, préalables acquis ou non, statut socio-économique, ethnies, statut d'étudiants à temps plein ou à temps partiel, appellent la satisfaction de besoins de plus en plus nombreux et nouveaux. Nous énumérerons plus loin ces besoins et il nous apparaîtra clairement en quoi la satisfaction de ces besoins devient souvent essentielle à la réussite scolaire ou même nécessaire à la poursuite des études.

La satisfaction de ces besoins suscite une panoplie d'interventions que l'on appelle couramment les "affaires étudiantes". Ces interventions ont généralement un autre mode que la voie de l'enseignement.

Quatrièmement, en relation avec ce qui précède, déjà en 1980 la Fédération des cégeps proposait une approche des affaires étudiantes basée sur l'existence d'une communauté étudiante et faisant ressortir les obligations des collèges à l'égard des besoins de cette communauté.

Finalement, l'originalité des interventions du S.A.E. au cégep André-Laurendeau réside dans la préoccupation constante qu'ont les membres du service d'offrir des services personnalisés. C'est un choix personnel de chacun des membres du service qui est aussi renforcé par la demande même des étudiants-es. Nombre d'étudiants ressentent le besoin d'être connus et reconnus personnellement (Fournier, 1989). C'est pour offrir une réponse à ce besoin de plus en plus manifeste dans notre pratique que nous désirons consacrer la ligne de la personnalisation sans pour autant délaisser l'offre de services collectifs.

2. LES PRINCIPES FONDAMENTAUX D'ACTION DU S.A.E.

*Pour ajouter aux assises de la raison d'être du S.A.E. et surtout pour introduire les prochains contenus de ce document à savoir les besoins de notre clientèle étudiante ainsi que les rôles et les responsabilités du S.A.E., voici les principes fondamentaux sur lesquels s'appuit notre travail actuel et qui commandent nos souhaits d'action. Ces principes s'inspirent en bonne partie de l'***Énoncé de principes de l'Association des services aux étudiants des universités et des collèges du Canada** *(1989).*

1. *La vocation éducative du collège est de prime importance. Comme l'expose la mission éducative du cégep, notre rôle primordial est d'offrir à nos étudiants-es des expériences éducatives.* **L'étudiant est la raison d'être de notre institution.**

2. *La formation de l'ordre collégial doit viser le développement intégral ou l'épanouissement total de la personne. On ne saurait appuyer davantage ici sur le But numéro 2 de la mission éducative du cégep André-Laurendeau.*

3. *L'apprentissage est contextuel et fonction de tout un éventail de facteurs individuels et ambiants. L'interaction des étudiants et de leur milieu détermine leurs attitudes, leur facilité à apprendre et la qualité de l'expérience d'apprentissage. Le cégep a la responsabilité d'offrir un milieu social et physique sain qui favorise les amitiés, l'appartenance au milieu, l'intimité, la prise de responsabilités individuelles.*

De plus, la qualité de vie au sein de la collectivité collégiale contribue de façon décisive à la vocation éducative en créant une atmosphère d'accomplissement et de dépassement personnels.

On doit aussi offrir un climat social et des contacts qui accueillent et valorisent la personne; qui misent sur l'unicité de la personne afin qu'elle se sente reconnue dans ses possibilités et capacités de formation et de développement.

4. *L'apprentissage est conditionnel à la satisfaction de besoins surtout d'ordre psychologique et vocationnel, d'une part, et financier, d'autre part. Le cégep a la responsabilité de favoriser l'intégration, la résolution de problèmes, d'aider à la poursuite des études et d'offrir soutien et support aux étudiants-es.*

5. *Chaque personne a une valeur et une dignité propres et doit être traitée avec respect et reconnaissance de sa nature humaine. Le cégep constitue un endroit privilégié où on apprend à comprendre et à apprécier la diversité. On doit offrir la possibilité d'apprécier la valeur et de respecter la dignité des personnes quels que soient leur race, leur religion, leur nationalité, leurs préférences sexuelles, leur âge, leur sexe, leur culture, leurs habiletés.*

6. *Les objectifs éducationnels du cégep sont atteints si l'ensemble du personnel travaille de concert.*

Ces principes fondamentaux guident les actions et la réflexion des intervenants-es du S.A.E. du cégep André-Laurendeau. Cependant nous ne considérons pas ces principes comme strictement particuliers à notre service. Nous considérons plutôt qu'ils doivent aussi inspirer l'ensemble des intervenants de notre institution.

3. LES BESOINS DE NOTRE CLIENTELE

En groupe, nous avons procédé à l'énumération des besoins que nous percevons actuellement chez notre clientèle étudiante. Notre pratique auprès des étudiants nous permet d'observer des besoins clairement exprimés par l'étudiant et d'autres besoins manifestés de façon indirecte. Nous n'avons pas relevé les seuls besoins qui peuvent être satisfaits ou pris en considération par le S.A.E. Il s'agit d'une lecture générale de tous les besoins de notre clientèle.

De façon spontanée, cette énumération concorde avec les résultats de la recherche de Madame Diane Poliquin sur la réalité socio-économico-culturelle de nos étudiants surtout en rapport avec les dimensions de l'origine culturelle et du travail rémunéré (Diane Poliquin et Lise Dallaire, 1989).

En prenant du recul face à notre liste des besoins nous pouvons catégoriser 5 types de besoins en suivant la chronologie du passage de l'étudiant au cégep. Nous proposons ces 5 catégories:

- *besoins liés à une période d'adaptation*
- *besoins liés à la poursuite des études*
- *besoins liés au statut de personne en formation*
- *besoins liés au statut de l'étudiant-travailleur*
- *besoins liés au statut de finissants*

Dans certaines catégories, il devenait pertinent de poser une sous-catégorie relevant d'un secteur particulier d'activités du S.A.E.

3.1 Besoins liés à une période d'adaptation

L'étudiant de l'ordre collégial effectue l'importante transition entre les études secondaires et le marché du travail ou les études supérieures. Il est en transit. L'arrivée au collégial exige une période d'adaptation complexe qui comporte de multiples inquiétudes et dangers face à la poursuite même des études. Les statistiques le révèlent: la première année du collégial offre pour une cohorte donnée des chiffres élevés d'abandons, d'échecs ou d'arrêt des études.

Les étudiants ne proviennent pas tous directement du secondaire, plusieurs ont eu accès au marché du travail et certains à l'université mais tous ont une période d'adaptation à vivre. On doit s'adapter à des nouveaux lieux, à un régime pédagogique différent, à des exigences de rendement différentes, à un encadrement scolaire plus souple ou absent, à de nouveaux professeurs et à tout un réseau social à apprivoiser.

Dans cette catégorie on retrouve donc les besoins suivants:

- *besoin d'être accueilli*
- *besoin de recevoir rapidement de l'information sur les diverses dimensions de fonctionnement et les exigences de réussite du cégep*
- *besoin d'exprimer ses craintes face à l'adaptation à réaliser et besoin d'être aidé à faire face au stress.*
- *besoin de briser l'isolement*
- *besoin de faire de nouveaux contacts sociaux*
- *besoin d'être prévenu des pièges habituels du passage secondaire-cégep: sentiments de liberté à apprivoiser, l'absence d'encadrement, la tendance au laisser-aller, manque d'autonomie, manque de motivation...*
- *besoin d'être valorisé et encouragé face à cette nouvelle étape de vie*

3.2 Besoins liés à la poursuite des études

La poursuite des études entraîne généralement soit une dépendance économique ou une rémunération d'appoint indispensable, un éloignement du milieu naturel, l'apprentissage de l'organisation de ses conditions de vie.

3.2.1 Besoins relatifs au secteur des Prêts et Bourses:

- *besoin d'accéder au service de Prêts et Bourses*
- *besoin de connaître les règlements de ce service*
- *besoin d'être écouté, rassuré et informé concernant les possibilités de recevoir de l'aide financière*

3.2.2 Besoins relatifs au secteur du placement étudiant:

- *besoin de conseils sur la façon de planifier une recherche d'emploi*
- *besoin d'information sur le marché du travail (débouchés, salaires, programmes d'emploi fédéraux et provinciaux)*
- *besoin de support dans la recherche d'emploi (connaître des employeurs à la recherche de candidats-es)*
- *besoin d'être prévenu du rapport temps-travail et temps-étude relativement à la réussite scolaire*

De plus, relativement à l'éloignement du milieu naturel et à l'organisation des conditions de vie notons ces besoins:

- *besoin d'avoir de l'information sur les logements disponibles à proximité du cégep*
- *besoin d'avoir de l'information sur des façons économiques de gérer son quotidien*
- *besoin de trouver un milieu chaleureux et accueillant*

3.3 *Besoins liés au statut de personne en formation*

La personne en formation s'inscrit dans un processus de connaissance de soi et d'ouverture au monde et à l'avenir. L'étudiant doit évaluer de façon réaliste ses capacités, ses aptitudes, ses goûts, ses valeurs, doit vivre un processus de choix vocationnel, doit acquérir les compétences théoriques et pratiques pour s'insérer sur le marché du travail, doit concilier ses études et ses autres engagements: famille, travail, loisirs..., doit stimuler régulièrement sa motivation face aux études, doit acquérir des habitudes d'efficacité face au travail scolaire.

3.3.1 Besoins relatifs au secteur orientation et information scolaire et professionnelle

- besoin d'accéder directement et le plus rapidement possible à une personne-ressource et ce, de façon individuelle et personnalisée
- besoin d'aide et de support au plan du choix d'orientation et de la planification de ses études
- besoin d'autonomie même si c'est parfois le contraire qu'il exprime en entrevue
- besoin d'être écouté, rassuré et parfois confirmé dans son choix vocationnel
- besoin d'être sécurisé face à l'avenir
- besoin d'évaluer ses goûts et aptitudes
- besoin de trouver un but et une motivation à ses études
- besoin de poser des questions et d'obtenir des réponses élaborées sur les professions, les carrières et les programmes d'études ainsi que sur les débouchés sur le marché du travail
- besoin d'avoir accès à de l'information textuelle organisée, claire, concrète et compréhensible pour lui au plan des carrières et des programmes d'études
- besoin d'évaluer ses chances d'entrer dans un programme contingenté à l'université
- besoin de se faire aider pour trouver des alternatives et/ou des stratégies face au contingentement universitaire

3.3.2 *Besoins relatifs au secteur psychologie*

- *besoin de clarifier les sources de motivation ou de démotivation face aux études*
- *besoin d'aide et de support pour éliminer les sources d'anxiété et de stress qui nuisent à sa disponibilité et son fonctionnement intellectuels et pour résoudre des problèmes*
- *besoin d'aide et de support pour établir des choix clairs, prometteurs de succès scolaire et ce, dans toutes les sphères de la vie; besoin de réfléchir sur lui-même et son devenir, ses valeurs, ses attitudes, ses choix*
- *besoin d'exprimer des charges émotives trop denses qui indisposent face au travail intellectuel; besoin d'exposer ses angoisses existentielles*
- *besoin de vérifier ou confirmer ses capacités à rencontrer les exigences scolaires du réseau collégial*
- *besoin d'aide et de support pour acquérir des méthodes de travail intellectuel; besoin de présence valorisante et encourageante dans son processus d'apprentissage*
- *besoin d'accompagnement dans l'expérience de la nouveauté et dans l'affrontement de l'inconnu*
- *besoin d'éducation psychologique (affirmation de soi, communication efficace et satisfaisante, vécu sexuel, développement de la personne, faire face au stress, attitudes et comportements favorisant la santé mentale)*

3.3.3 Besoins relatifs à plusieurs secteurs

Voici plusieurs autres besoins de la personne en formation qui relèveraient d'autres secteurs d'activités du S.A.E. ou qui sont tout simplement manifestes:

- *besoin de réaliser un certain rattrapage au plan des connaissances préalables, au plan des habiletés cognitives ou au plan des méthodes de travail intellectuel afin de poursuivre ses études*
- *besoin d'encadrement, de structures stables*
- *besoin de vivre des expériences de formation qui s'éloignent du cadre pédagogique de l'enseignement*
- *besoin de vérifier ses acquis sur le marché du travail avant même d'être finissant*
- *besoin de se retrouver dans un milieu stimulant qui l'interpelle au plan de l'acquisition des connaissances et d'habiletés autrement que par la voie de l'enseignement; besoin d'avoir un milieu stimulant au plan sportif, social, culturel et spirituel*
- *besoin de s'accomplir et de se réaliser plus concrètement qu'intellectuellement et mentalement*
- *besoin de se distraire*

3.4 Besoins liés au statut de l'étudiant-travailleur

Le prototype du jeune collégien, jeune adulte entre 16-20 ans dont les études constituent l'activité principale ne correspond plus tout à fait à la réalité. Bon nombre d'étudiants travaillent à temps partiel et certains à temps plein. La clientèle étudiante de travailleurs éprouve ces besoins:

- *besoin d'un encadrement plus strict*
- *besoin de faire des priorités*
- *besoin d'apprendre à gérer son temps*
- *besoin d'équilibrer son régime de vie afin de sauvegarder sa santé physique et mentale*
- *besoin de se sentir aussi utile et valable à l'école que sur le marché du travail*

3.5 Besoins liés au statut de finissant

L'étudiant qui termine son cheminement collégial entreprend une autre période de transition et fera face à une autre période d'adaptation.

- *besoin de se préparer à la vie universitaire*
- *besoin de se préparer au marché du travail*
- *besoin d'aide dans la rédaction d'un curriculum vitae, de lettre de présentation ou de préparation aux entrevues*
- *besoin de support pour établir les contacts utiles auprès des employeurs*
- *besoin de se préparer à vivre une autre période d'adaptation*

Ces 5 catégories suivent le cheminement de tout étudiant du cégep. Il est maintenant primordial de créer une sixième catégorie qui tienne compte des besoins du jeune adulte. La jeunesse de nos étudiants nous force à revoir chacune des cinq catégories. Nous devons ajouter dans chacune des catégories les besoins inhérents à l'état du jeune adulte ou du vieil adolescent car ils sont manifestes à toutes les étapes de son passage au collégial.

Depuis les années 80, les rapports du jeune avec la société sont devenus beaucoup plus ardus et souvent très démobilisants. Vivre sa jeunesse en 1990 ne se réalise plus dans un halo d'optimisme, d'espoir, de foi en l'avenir comme dans les années 60 - fin 70. La consécration de la jeunesse est d'une autre époque et les jeunes s'en ressentent. Leurs besoins sont fonction de leur vécu social et familial (Brigitte Lepage, 1990).

Au cégep, le jeune adulte entre 18 et 25 ans ne cherche pas qu'à acquérir la compétence sur le plan intellectuel. Dans un article, Laliberté (1989) s'inspire d'un travail effectué par un groupe de psychologues et de conseillers d'orientation (Louise Landry, 1977) et fait la synthèse de ce que l'étudiant cherche en étant aux études.

> *" Il cherche aussi à: diriger ses émotions et ses sentiments; devenir autonome, y compris sur le plan économique; établir et affirmer son identité; rendre ses relations interpersonnelles plus dégagées; clarifier ses buts sur les plans scolaire, vocationnel, familial, récréatif; développer son intégrité, notamment en se donnant des valeurs personnelles et en amorçant une forme d'engagement professionnel et social" (page 30).*

L'adolescence s'étire, ne finit plus, entend-on. L'allongement de l'adolescence, l'arrivée tardive, hésitante et ambivalente à l'état de jeune adulte sont des phénomènes sociaux exposant la façon actuelle de vivre sa jeunesse.

Nous ne faisons pas référence uniquement à l'âge chronologique des étudiants pour bâtir cette sixième catégorie de besoins mais surtout aux nouvelles réalités psychologiques, sociales et familiales de notre jeunesse en quête de formation et d'une place au soleil.

3.6 Besoins des jeunes adultes

Au plan de la communication

- *besoin de s'exprimer*
- *besoin d'être écouté*
- *besoin de faire des contacts avec d'autres jeunes*
- *besoin de développer des relations significatives avec des adultes (mentor, modèle...)*
- *besoin d'accompagnement*

Au plan socio affectif

- *besoin de chaleur humaine*
- *besoin de se sentir respecté et traité en adulte*
- *besoin de vivre un sentiment d'appartenance*
- *besoin d'être aidé, d'être prévenu et d'être retenu (Charron, 1989)*
- *besoin d'être encouragé et motivé; besoin de trouver un sens à ses études*
- *besoin d'accomplissement, de réalisation, de valorisation, d'autonomie*
- *besoin d'une reconnaissance sentie (Fournier, 1989)*

Au plan de la formation

- *besoin d'information générale*
- *besoin de se formuler une hiérarchie de valeurs*
- *besoin de conscientiser ou améliorer ses attitudes et ses comportements face à l'investissement personnel à long terme, le sens de la formation personnelle, la discipline, les responsabilités et l'autonomie, la consommation abusive, l'environnement, la facilité, l'intensité et l'immédiat (Dupont, 1989)*
- *besoin de conscientiser ou d'améliorer ses attitudes et ses comportements face à ses modes de participation à la vie de groupe: assiduité, responsabilité face au groupe, acceptation de la défaite, respect des règles de jeu et des consignes, esprit d'équipe, effort continu*
- *besoin de conscientiser ou améliorer ses attitudes et ses comportements face à sa santé en général et plus particulièrement concernant la contraception, les MTS, les grossesses non-désirées, la toxicomanie, l'alimentation, la sécurité routière, la santé mentale etc...*

Au plan scolaire

- *besoin d'apprendre à apprendre et besoin d'apprendre*
- *besoin d'encadrement et d'aide pour développer de la discipline*
- *besoin d'information spécifique au collégial dès son entrée au collège*
- *besoin de connaître les règles du jeu du collégial*
- *besoin de services accessibles et disponibles*
- *besoin de développer son autonomie face aux études*
- *besoin de profiter au maximum de son expérience éducative*
- *besoin "d'éducation personnalisée"*
- *besoin d'aide pour réussir ses études*
- *besoin de trouver un sens à ses études*
- *besoin d'obtenir un diplôme*

- *besoin d'un milieu de vie stimulant, chaleureux, favorable à l'apprentissage*
- *besoin de confirmer ses acquis scolaires par une pratique sur le marché du travail. (Brigitte Lepage, 1990)*

4. *ROLES ET RESPONSABILITÉS DU S.A.E AU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU*

4.1 *Rôles et responsabilités du S.A.E.*

Dans son rôle d'aidant et d'accompagnateur

...Le S.A.E. assume les responsabilités suivantes:

- *donner des services et élaborer des programmes d'aide, de prévention et d'animation dans les six secteurs d'intervention du S.A.E.*

- *favoriser une approche personnalisée en offrant et en élaborant ses services et programmes*

- *offrir une structure stable de services, de programmes et de présence dans le but de satisfaire les besoins d'encadrement de l'étudiant*

Comme nous l'avons vu dans l'énumération des besoins de notre clientèle, la plupart de ces besoins sont des besoins d'aide. Il s'agit alors d'offrir à l'étudiant des services d'aide et de prévention en vue d'éliminer les difficultés et les problèmes qui entraveraient son cheminement scolaire.

Il s'agit aussi d'offrir à l'étudiant la possibilité de faire des rencontres significatives avec des intervenants adultes afin de l'accompagner dans l'atteinte d'une maturité plus grande, dans la recherche d'un mieux-être, d'un mieux-vivre des périodes charnières de sa vie c'est-à-dire le passage de l'adolescence à la vie adulte, de la dépendance à l'autonomie. C'est en assumant ce rôle que le S.A.E. cherche à répondre aux pressants besoins d'accompagnement et de reconnaissance de notre clientèle étudiante.

Pour favoriser l'actualisation de cette aide et de cet accompagnement, une structure stable est essentielle. En effet, il importe que l'étudiant repère dès son arrivée au cégep une équipe stable et solide de personnes-ressources disponibles et présentes. C'est une façon élémentaire de répondre à son besoin d'encadrement.

*Dans son rôle d'**éducateur**...*

... Le S.A.E. se donne les responsabilités suivantes:

- *contribuer à l'acquisition d'**habiletés personnelles**: prendre une décision éclairée; communiquer efficacement; se connaître; développer son autonomie; organiser ses études; organiser sa vie*

- *contribuer à l'acquisition d'**habiletés intellectuelles**: planifier des activités; juger et analyser une situation ou une réalité en relation avec son implication dans l'action; organiser ses actions, évaluer*

- *contribuer à l'acquisition d'**habiletés sportives, culturelles et socio-éducatives**: favoriser la participation à la vie des comités (Club d'électro, d'échecs, d'informatique, de production télévision, d'improvisation, de jeux de rôles, de voyages, de santé-sécurité, de protection de l'environnement, équipes sportives)*

Il s'agit de mettre en valeur les diverses expériences de vie de façon à souligner ou à favoriser des acquis. C'est ainsi que nous poursuivons la mission éducative parallèlement et en collaboration avec l'action pédagogique et que nous répondons à plusieurs besoins.

Dans son rôle de diagnosticien...

... Le S.A.E. assume les responsabilités suivantes:

- *revoir et dégager régulièrement les caractéristiques de notre clientèle étudiante: besoins de notre clientèle, principaux problèmes rencontrés...*

- *analyser l'admission et la performance de notre clientèle dans les universités*

- *analyser le placement de nos finissants*

- *analyser régulièrement leurs réactions aux offres de services et de programme d'aide, de prévention et d'animation*

- *évaluer et identifier les facteurs pouvant favoriser le développement des étudiants et la réussite scolaire*

Dans son rôle de collaborateur...

... Le S.A.E. se donne les responsabilités suivantes:

- *collaborer à la création et au maintien d'une collectivité qui favorise l'épanouissement des étudiants tant dans les classes qu'ailleurs dans le collège, à la demande des autres membres du personnel du cégep*

4.2 Rôles et responsabilités actuels des secteurs d'intervention

4.2.1 Secteur Santé

Rôles:

Agir comme personne-ressource en matière de santé de la clientèle étudiante

Agir comme personne-ressource en ce qui a trait à la surveillance de la qualité de vie au collège

Responsabilités:

Évaluer les besoins en matière de santé

Assurer à l'étudiant un accès à de l'information concernant la promotion de la santé et ses thèmes chocs

Offrir de l'aide individuelle

Faire les références appropriées à d'autres ressources du réseau de la santé, en cas de besoin

Participer à titre de personne-ressource aux comités s'occupant de la salubrité des lieux physiques: air, bruit, alimentation, propreté, surfaces de déplacement sécuritaires etc..

Offrir du support aux comités, favoriser les initiatives étudiantes axées sur l'amélioration de la qualité de vie collective

4.2.2 Secteur Orientation - Information scolaire et professionnelle

Rôles:

Agir comme personne-ressource au plan de la consultation en orientation et en information scolaire et professionnelle

Agir comme responsable du centre d'information scolaire et professionnelle

Etre une personne-liaison entre l'étudiant et l'université

Responsabilités:

Aider l'étudiant à élaborer et à gérer un projet de carrière

Aider l'étudiant à devenir le plus autonome possible face à son choix d'orientation

Aider l'étudiant à se définir au plan de son identité professionnelle

Évaluer ses besoins en termes de processus de choix de carrière

Assurer à l'étudiant un accès à de l'information organisée et le plus à jour possible sur les carrières, les professions et les programmes d'études et ce surtout par le journal hebdomadaire, l'affichage systématisé et la rédaction de textes synthèses

Gérer le centre d'information scolaire et professionnelle qui est en soi un important outil d'animation et de prévention

Animer des activités de groupe et organiser des événements à caractère public, sur des sujets touchant l'orientation et l'information scolaire et professionnelle

4.2.3 Secteur Psychologie

Rôles:

Agir comme personne-ressource en matière de psychologie en général, de santé psychologique du jeune adulte et de l'étudiant

Agir comme personne-ressource en matière d'aide à l'apprentissage

Responsabilités:

Aider l'étudiant à affronter ses difficultés personnelles, familiales, interpersonnelles, scolaires par la consultation psychologique

Référer l'étudiant à d'autres ressources selon le besoin

Aider l'étudiant à devenir plus autonome et à se définir une identité personnelle

Assurer à l'étudiant l'accès à de l'information sur la santé psychologique, les ressources en santé mentale, les stress liés aux études, les façons d'y faire face et les méthodologies du travail intellectuel, surtout par le journal hebdomadaire et les présentoirs

Gérer le service d'entraide étudiante et le service de dépannage en laboratoire

Animer des groupes classes sur des sujets liés à la psychologie ou à l'efficacité aux études, à la demande des enseignants

Offrir du support aux initiatives étudiantes axées sur l'amélioration de la santé psychologique

Participer ou organiser des événements publics de prévention en matière de santé psychologique, de sexualité

4.2.4 Secteur Animation

Rôles:

Agir comme personne-ressource en matière d'animation, sportive et socio-culturelle, d'animation du milieu collégial

Etre une personne-liaison entre les étudiants et leurs départements en ce qui concerne des activités complémentaires à l'enseignement

Responsabilités:

Offrir un programme d'activités qui permet à l'étudiant de poursuivre ou de s'initier à une activité sportive ou socio-culturelle

Permettre à l'étudiant un temps de loisir plus ou moins organisé pour des fins de dépassement ou de divertissement

Fournir un éventail d'activités permettant de rejoindre le plus d'étudiants possible

Fournir un encadrement de qualité pour assurer l'atteinte des objectifs de chaque comité socio-culturel, équipes sportives ou autres groupes d'étudiants

Se préoccuper de l'équilibre étude-loisir

Gérer les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires aux activités

Animer la vie collective du collège en participant à certaines activités spéciales telles que: accueil, soirée des bourses et semaine interculturelle

Permettre à l'étudiant d'acquérir une expérience de formation en s'impliquant dans un comité ou une équipe

Recevoir et évaluer les demandes individuelles concernant les activités parascolaires et aider les étudiants à atteindre leurs objectifs

4.2.5 *Secteur Placement Étudiant*

Rôles:

Agir comme personne-ressource auprès des employeurs, des finissants, des étudiants, des enseignants et de l'agent d'information du cégep concernant le placement des finissants et le recrutement de notre clientèle.

Responsabilités:

Favoriser l'autonomie du finissant du secteur professionnel face à son insertion au marché du travail, en rencontrant systématiquement tous les finissants.

Aider à structurer ses recherches d'emploi tout en lui fournissant les outils et l'assistance dans la rédaction de son curriculum vitae, ses lettres de présentation et sa préparation aux entrevues.

Faire connaître aux employeurs les différents finissants formés par notre collège dans le but de les inciter à les embaucher.

Renseigner les différents départements des attentes que les employeurs ont vis-à-vis des finissants qu'ils embauchent.

Organiser des journées de recrutement sur campus.

Élaborer le document relance présentant à chaque année la situation du placement des finissants.

Participer et collaborer à différents événements promotionnels visant à favoriser l'embauche des finissants.

4.2.6 Secteur Prêts et Bourses

Rôles:

Agir comme personne-ressource auprès de l'étudiant qui désire bénéficier de l'aide financière.

Etre une personne-liaison entre l'étudiant et la Direction Générale de l'aide financière du Ministère de l'Éducation du Québec.

Responsabilités:

Connaître à fond le système de prêts et bourses.

Informer et faire de la recherche sur tous les programmes financiers existants ou nouveaux pour aider les étudiants.

Publiciser ces nouveaux programmes financiers.

Aller chercher de l'information sur des points bien précis auprès des autres ministères, ex.: impôt, aide juridique, aide fédérale.

Diffuser à grande échelle tous les moyens possibles pour aider financièrement l'étudiant.

Aider l'étudiant à faire sa demande de Prêts et bourses afin qu'elle soit rédigée bonne et due forme.

4.3 Rôles et responsabilités souhaités

Nous aimerions ici exposer les rôles et les responsabilités que nous désirons assumer ou mieux assumer.

Une appellation résumerait bien le rôle et l'ensemble des responsabilités qui, selon nous, manquent à notre pratique: le rôle de service-conseil.

Partant de notre expertise acquise dans chacun des secteurs et auprès de l'étudiant dans un contexte de services personnalisés, nous pouvons offrir à la communauté collégiale des avis, des suggestions, des conseils sur tout ce qui a trait de près ou de loin à la vie étudiante. Ce service-conseil sensibiliserait le milieu dans les décisions et les pratiques tenant compte des besoins de l'étudiant. Ainsi on ne perd pas de vue l'étudiant, le centre même de nos actions à tous.

Nous considérons qu'en ce moment le cégep André-Laurendeau exploite peu notre ressource-conseil. Ce serait un atout important pour favoriser le développement intégral des étudiants d'utiliser davantage cette ressource.

De plus, en considérant davantage le S.A.E. comme un service-conseil on mettrait davantage l'accent sur son rôle de collaborateur et de diagnosticien. Le S.A.E. dans son rôle de collaborateur exerce une action plutôt parcellaire au bon gré des demandes du milieu et selon les disponibilités de chacun au moment exigé. L'action n'est pas réellement planifiée. Le rôle de diagnosticien se trouverait davantage précisé à l'occasion, selon les demandes de consultation et de recherche adressées au S.A.E. comme service-conseil.

Nous constatons que plusieurs dossiers relevant des Affaires Étudiantes ou intervenant dans le champ de la vie étudiante ne trouvent pas tout à fait l'intérêt, l'attention, les décisions et les changements qu'ils commandent. Quelquefois l'attention est retenue mais faute de temps ou d'expertise on ne réussit pas à y donner de suites pertinentes. Malheureusement c'est l'étudiant qui, en bout de ligne, aurait pu bénéficier de meilleures conditions de vie au cégep.

Dans la même veine, nous aimerions en tant que service-conseil, devenir un service qui **conçoit des politiques relativement aux affaires étudiantes** qui les applique et les fait respecter. Par exemple: politique des plaintes et du suivi des plaintes formulées par les étudiants sur tout aspect du cégep, politique d'accueil de personnes atteintes du S.I.D.A., politique sur le harcèlement sexuel, politique de l'affichage, politique concernant l'initiation, politique d'accueil et d'intégration, politique du dépannage financier,...

Nous avons pris conscience des champs d'intervention que nous avons délaissés. Nous croyons que nous devrions bientôt:

- *nous préoccuper davantage de la transmission de valeurs, de convictions et d'attitudes liées à la conception organique de l'éducation.*

- *travailler davantage à promouvoir et susciter la motivation face aux études, le goût de la discipline, la joie de se dépasser, l'effort.*

- *oeuvrer à la valorisation des études et du métier d'étudiant.*

5. *DE LA RÉALITÉ AUX SOUHAITS*

Comment en arriver à pouvoir mieux exercer notre rôle de service-conseil et, par le fait même, nos rôles de collaborateur et de diagnosticien?

Il a été question de la formation d'un nouveau comité ou d'une nouvelle structure organisationnelle à l'image d'un Conseil de la vie étudiante. Nous trouvions l'idée bonne mais nous craignions faire face éventuellement à la lourdeur administrative d'une autre structure.

Nous avons plutôt opté pour cette recommandation:

" Que nous soient systématiquement acheminées toutes les questions concernant la vie étudiante par le directeur des services pédagogiques lui-même, pour avis, consultations, recommandations,

et

que nos avis, suggestions, recommandations et analyses soient portés à l'attention du directeur des services pédagogiques et fassent l'objet de décisions en comité de régie ou au conseil d'administration du cégep. "

Pour assurer la qualité du suivi, une condition essentielle est à retenir: Le directeur des services pédagogiques et/ou l'adjointe convoquent d'autres membres du personnel et aident à former une équipe de travail au besoin. Ainsi, les membres du S.A.E. concernés par une demande donnée pourront s'adjoindre plus facilement des personnes-ressources compétentes et intéressées par la question traitée.

Nous croyons que, de cette façon, le S.A.E. deviendrait un véritable service-conseil assurant à la direction du cégep un éclairage permanent sur des questions d'actualité liées au bien-être et au développement de l'étudiant, notre client.

*Nous pensons aussi que le directeur des services pédagogiques aura ainsi l'occasion de départager les questions de **vie pédagogique** qui relèvent réellement de la Commission pédagogique d'autres types de question qui touchent l'ensemble de la **vie étudiante** dans le cégep. A titre d'exemples, le S.A.E. peut fournir des avis sur le calendrier scolaire, le bloc horaire; il peut formuler des recommandations et réellement élaborer l'action sur l'accueil et l'intégration, l'interculturel, les droits des étudiants, les plaintes liées à la collectivité, la rétention de la clientèle, la persévérance et la réussite scolaire, la vie étudiante et l'approche-programme, la motivation aux études, l'aide aux clientèles en mal d'orientation...*

Nous pensons de plus que le directeur des services pédagogiques saura mieux ainsi informer et sensibiliser les membres de la Commission pédagogique, du comité de régie, de la haute direction de réalités qui touchent de près ou de loin la vie pédagogique.

Nous tenons à ce que le S.A.E. puisse influencer le milieu collégial sur tout ce qui regarde les étudiants qui sont le coeur même de notre emploi, à tous, ici au cégep.

Nous pensons que cette façon de consulter régulièrement le S.A.E. assurerait à la longue un moyen de contrer le manque de concertation et le manque de soutien de la "haute direction", ce phénomène est évoqué ici mais aussi dans l'ensemble du réseau comme étant le facteur le plus nuisible à l'avancement des dossiers et à l'amélioration des réalités liées à l'intégration, à la persévérance et à la réussite scolaire (Fédération des cégeps, 1989).

CONCLUSION

Au cours de l'année 89-90, le S.A.E. du cégep André-Laurendeau a effectué un retour sur son action dans le milieu. Pour réaliser cette rétroaction les membres ressentaient le besoin de reviser et de formuler clairement la raison d'être du service: **Favoriser le développement intégral de l'étudiant en offrant des services personnalisés et collectifs.**

Pour aller au fond des choses nous devions reconnaître notre adhésion à la conception organique de l'éducation, qui stipule que l'étudiant est autodirectionnel dans son apprentissage et qu'il a besoin de conditions psycho-sociales et pédagogiques pour développer cette autonomie.

Pour participer à la mission éducative du collégial et pour se fondre dans le mouvement pédagogique, activité première du collège, nous avons constaté que nous partagions les visées entendues dans la notion de formation fondamentale. D'ailleurs, la notion de formation fondamentale est reconnue comme principe intégrateur des diverses composantes du système collégial.

Pour accrocher notre action à l'ensemble de l'activité de notre propre institution, nous avons reconnu notre apport en tant que service, à la Mission et aux orientations de notre cégep.

Pour faire valoir l'idée que c'est l'étudiant qui doit être et rester la raison de toute action de notre service et aussi du cégep en entier et pour faire comprendre les motivations sous-jacentes à chacun de nos rôles et à chacune de nos responsabilités, nous avons fait une lecture assez détaillée des besoins de notre clientèle.

En revoyant nos rôles et responsabilités, nous avons constaté que certains besoins des étudiants n'étaient pas suffisamment pris en considération dans nos interventions et aussi dans notre façon de collaborer à la mission éducative du cégep.

Ainsi, il est de notre devoir de concevoir des services et des programmes facilitant la réflexion et le choix de l'étudiant concernant ses valeurs et ses attitudes, la motivation face aux études, l'effort exigé par les études, le goût du dépassement, la recherche de l'intensité et de l'immédiat et ses conséquences, la valorisation des études et du métier d'étudiant...

Il nous apparaît aussi du devoir de l'institution de favoriser la concertation en rapport à des dossiers chauds en adressant systématiquement toute demande liée aux affaires étudiantes au S.A.E. et en considérant en comité de régie les avis, les recommandations, les analyses émises par le S.A.E. pour répondre aux demandes.

Ce document permet de faire une mise au point mais il devient aussi un outil d'information et de sensibilisation à la réalité des étudiants et à tout le champ des affaires étudiantes. Les besoins de l'étudiant légitiment le service des affaires étudiantes dans toutes ses composantes et non l'inverse. C'est pourquoi l'étudiant est constamment présent à la réflexion que contiennent ces pages. Les service des affaires étudiantes est un centre de services intégrés en matière de santé, d'orientation, d'information scolaire et professionnelle, de psychologie, d'animation sportive et socio-culturelle, de placement et de prêts et bourses qui assure auprès de l'étudiant des rôles d'aidant, d'accompagnateur, d'éducateur et pour le collège, des rôles de diagnosticien, de collaborateur et de service-conseil dans l'avancement de dossiers liés à la vie étudiante. Tout cela est fait dans le but de favoriser le développement intégral de l'étudiant.

ANNEXE 1

Membres de l'équipe du S.A.E.

Dandurand, Lise	*Infirmière*
Desroches, Manon	*Agent de bureau (accueil)*
Duquette, Francine	*Directrice adjointe*
	Responsable du service
Forest, Gilbert	*Technicien en loisirs*
Francoeur, Chantal	*Infirmière*
Hébert, Carole	*Secrétaire*
Jean, Raymond	*Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle*
Laferrière, Hélène	*Psychologue*
Larochelle, Monique	*Conseillère à l'aide financière*
Leduc, Diane	*Agent de bureau (placement étudiant)*
Malo, Jacqueline	*Animatrice à la vie étudiante*
Perras, Lyne	*Technicienne en loisirs*
Rivard, Janine	*Conseillère à l'aide financière*
Sauvé, Hélène	*Conseillère du placement étudiant*
Sénéchal, Louise	*Agent de bureau (aide financière et orientation)*

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Association des services aux étudiants des universités et collèges du Canada (1989), **Énoncé de principes de l'A.S.E.V.C.C., La vocation des services aux étudiants**, *juin 89.*

Charron, Claude (1989), **Le point de vue du client face au cégep**, *conférence présentée au colloque.*

Chiasson, Luc (1988), **Les événements stressants de la vie du cégépien**, *Cégep de Lévis-Lauzon.*

Commission des affaires étudiantes (1990), **L,intégration des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants (problématique et interventions)**, *rédigé par Robert Ducharme, Fédération des cégeps.*

Commission permanente des Affaires étudiantes (1986), **Pour le développement des services d'affaires étudiantes dans les collèges**, *Fédération des cégeps, avril 86.*

Conseil supérieur de l'éducation (rapport annuel 1969-1970), **L'activité éducative**, *Québec, Editeur officiel du Québec, 1970.*

Conseil supérieur de l'éducation (rapport annuel 1983-1984), **La formation fondamentale et la qualité de l'éducation**, *Québec, Editeur officiel du Québec, 1984.*

Direction générale du Cégep André-Laurendeau (1989), **Mission et orientations du Cégep André-Laurendeau**, *Novembre 89.*

Direction générale de l'enseignement collégial (1984), **Édition commentée du Règlement sur le régime pédagogique du collégial**, Gouvernement du Québec.

Drolet, Richard (1989), Vingt ans de formation fondamentale: un rêve, une réalité "Quelque part dans l'inachevé" **in Les Actes du Colloque, Tome III, la formation fondamentale**. A.Q.P.C.

Dupont, Luc (1989), Les enjeux de la consommation chez les jeunes **in Psychologie préventive**, no 16.

Fédération des cégeps (1989), **Rencontre C.A.E./C.A.P. octobre 89, rapport synthèse des discussiors en atelier**, Novembre 89.

Fédération des cégeps (1980), **Pour le développement des collèges. Les affaires étudiantes**, Septembre 80.

Fournier, Fernand (1989), **Les valeurs des jeunes et nos attitudes d'accueil**, résumé de la conférence de M. Fournier fait par Hélène Laferrière (1990).

Giguère, Hélène (1989), La formation fondamentale et les affaires étudiantes **in Les Actes du Colloque, Tome III, la formation fondamentale**, A.Q.P.C.

Laliberté, Jacques (1989), Définition et problématique québécoise de la formation fondamentale **in Les Actes du Colloque, Tome III, la formation fondamentale**, A.Q.P.C.

Laliberté, Jacques (1988), La formation fondamentale et la dynamique éducative d'un collège **in Pédagogie collégiale**, vol. 1, no 2.

Lebel, Denis (1989), La formation fondamentale et les services d'affaires étudiantes **in Les Actes du Colloque formation fondamentale**, A.Q.P.C.

Les collèges du Québec, Nouvelle étape. Projet du gouvernement à l'endroit des cégeps, Québec, 1978.

Lepage, Brigitte (1990) **Les Aspirations des jeunes québécois et québécoise à l'aube d'une nouvelle décennie.** Résumé de l'intervention de madame Brigitte Lepage, présidente du Conseil permanent de la jeunesse. Colloque annuel 1990 de l'ACCIS.

Morin, Bernard (1988), Les programmes d'études et la formation fondamentale *in* **Les Actes du colloque, Tome III la formation fondamentale**, A.Q.P.C., Fédération des cégeps.

Poliquin, Diane et Dallaire, Lise (1989), **Qui sont nos étudiantes et nos étudiants?**, Production du service des communications du cégep André-Laurendeau.